FFBDF
FÉDÉRATION FRANÇAISE
DE BOULE DE FORT

20ème communiqué
du 18 décembre 2021

A tous nos sociétaires, à toutes nos sociétés, nous souhaitons de passer les meilleures fêtes possibles compte-tenu des circonstances.
Le contexte sanitaire et les dernières mesures gouvernementales nous imposent cependant de vous communiquer ce qui suit :

- Le passe-sanitaire, le port du masque et les précautions habituelles (gel, distanciation, émargement, …) restent obligatoires dans les sociétés.
- Depuis le 15 décembre, pour les plus de 65 ans, le passe-sanitaire intègre la 3e vaccination de rappel en fonction de la date du 2e vaccin. Nos sociétaires doivent veiller à ce rappel sinon leur passe-sanitaire sera désactivé.
- A compter de janvier 2022, le passe-sanitaire deviendra vraisemblablement vaccinal, ce qui signifie que seules les personnes vaccinées auront accès à nos sociétés. Ceci exclut par conséquent d'éventuelles fraudes ou faux passe sanitaire préjudiciables pour tous.
- Pour nos activités, en particulier les assemblées générales, il n'y a, à ce jour, aucune jauge ou interdiction. Mais il faut éviter les activités festives et les grands rassemblements et il faut prévoir une salle suffisamment grande en fonction des effectifs attendus.

Prenez soin de vous et prenez soin des autres, car la maladie est très dure pour les personnes fragiles.
En espérant le retour à une vie quasi normale au printemps 2022, meilleurs vœux à vous.

Amitiés boulistes

Le bureau de la FFBDF

Courriel: secretaire@fedebouledefort.fr
Site internet: http://fedebouledefort.fr ou http://ffbdf.fr
4 rue La Bruyère 49100 Angers
Association loi 1901 enregistrée à la Préfecture de Maine et Loire Numéro W491010838
SIRET 504 944 901 00017
MEMBRE DE L'ASSOCIATION EUROPEENNE DES JEUX ET SPORTS TRADITIONNELS